



**Conseil de développement  
Compte-rendu de la Commission Climat-Énergie**

---

**Mercredi 28 juin 2017  
Mairie de Merxheim**

**Etaient présents :**

- Jean-Michel KRUST, responsable territorial Enedis
- Roland BRAUN, adjoint au Maire de Merxheim
- Jean-Luc PIERSON, comité départemental et régional olympique et sportif
- André KARPOFF, Chambre de consommation d'Alsace, Murbach
- Aimé BERINGER, Association Riverains contre le bruit RN83
- Benoit CLAUDIN, citoyen de Guebwiller
- Christel BARTH, responsable environnement N. Schlumberger
- Dany HOSSENLOPP, Fives Celes Lautenbach
- Anne PFLEGER-ZUSSLIN, conseillère municipale d'Orschwihr
- Georges WINTERHALTER, adjoint au Maire de Rimbach-Zell

**Etaient excusés :**

Madame Barth.  
Messieurs Higelé, Goetz, Metzenthin

**Animait la réunion :**

Emilie Kost, Chargée de mission Plan Climat-Énergie

**Le compte-rendu de la réunion est disponible en téléchargement sur le site Internet  
du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon :**

<http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/pays/les-travaux-de-la-commission-climat.htm>

## Ordre du jour :

---

1. Intervention de Monsieur Jean-Michel KRUST, ENEDIS, sur les compteurs LINKY
2. Point d'avancement sur le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et les Certificats d'Economie d'Energie via TEPCV (CEE TEPCV)

### 1) Intervention de Monsieur Jean-Michel KRUST, ENEDIS, sur les compteurs LINKY

---

Présentation en pièce-jointe.

### 2) Point d'avancement sur le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et les Certificats d'Economie d'Energie via TEPCV (CEE TEPCV)

---

#### a) TEPCV

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : suivi de **46** actions TEPCV :

- rénovation de patrimoine public : 7 communes bénéficiaires d'une aide allant de 13 000€ à 60 000€.
- éclairage public : 20 communes bénéficiaires d'une aide allant de 3 000€ à 12 500€
- pistes cyclables

#### b) CEE TEPCV

LE PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon est un TEPCV. Dans ce cadre, les communes et les EPCI inclus dans ce territoire, peuvent bénéficier de CEE « bonifiés » mais pour d'autres actions que celle déjà financées par le dispositif TEPCV.

Les dépenses éligibles sont celles réalisées (achevées et payées) d'ici le 31/12/2018 pour des travaux d'économies d'énergie effectués sur le patrimoine des collectivités territoriales dans la limite de 400 000 000 kWh cumac (seuil pour le territoire lauréat et porteur du projet ayant un nombre d'habitant compris entre 75 000 et 250 000).

ATTENTION, le volume total de CEE délivré dans le cadre du programme national n'excède pas 50 TWh cumac.

L'arrêté liste les opérations d'économies d'énergie qui sont éligibles :

- La rénovation de l'éclairage public,
- L'isolation ou le changement de chauffage pour les bâtiments publics,
- L'isolation ou le changement de chauffage pour les logements résidentiels individuels,
- Le raccordement d'un bâtiment public ou d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur.

Exemple de calcul avec notre agrégateur Primes Energie :

**Volume de CEE = coût de l'opération (euros) / facteur de proportionnalité (€/kWh cumac (0.00325))**

**Valorisation des CEE obtenus = volume de CEE (kWh cumac) \* cours du kWh cumac (€/kWh cumac)**

**Exemple d'un remplacement de chaudière par une PAC pour un coût de 51 000 € HT :**  
**Volume de CEE = 51 000 / 0.00325 = 15 692 308 kWh cumac.** Ce volume est ensuite valorisable (prix de rachat par primes énergies de 0.00325 €/kWh cumac) soit  $15\,692\,308 * 0.00325 = 51\,000$  € d'aide.  
**→ Une aide à 100%.**

CEE TEPCV : Certificats d'Economie d'Energie TEPCV : à ce jour 60 projets provenant de 23 communes différentes.

La contribution financière « projet » : 1 466 306.18 € HT

Volume CEE correspondant : 451 171 133 kWh cumac > 400 000 000 kWh cumac

Tous les projets ne seront donc pas éligibles car l'enveloppe accordée au PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon est limité à 400 000 000 kWh cumac.

## **Point Divers**

---

Les dates des prochaines commissions sont fixées à :

- 6 septembre
- 25 octobre

Le 12 septembre, la commission eau-biodiversité organise une réunion sur le thème des microcentrales hydrauliques.